



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Jeudi 28 septembre 2023	Heure de départ	16 h	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Dégagé (Temp.: 20 °C)	Vent	8 km/h Est	
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	Ø	Inscriptions totales 75/81
Total des paris mutuels	\$193,755			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Weber Michael	Coles Sharla	

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Un retrait hâtif a été effectué par les juges (autre) du cheval, "HONEY BEE FIRST", de la Course 3.

Un retrait hâtif a été effectué par le vétérinaire (boiterie) du cheval, "PRESS TIME, de la Course 10.

Ce cheval est inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).

Luc Loyer et Al Thibert se sont présentés au bureau des juges au sujet d'un incident survenu dans l'écurie de transport le 21 septembre.

L'enquête est en cours.

Courses :

1. Rien à signaler.
2. Le conducteur du #7, "BEST HONEY HANOVER", (Pascal Berube), prendra part à l'examen de sa stimulation observée dans le dernier droit.
Rien d'autre à signaler.
3. Examen de la performance du #1, "COLTRANE DE VIE", (Daniel Dulude), qui a fait un bris d'allure avant le poteau de ½ mile.
Lors du bris d'allure, le #1 a provoqué une obstruction au #4, "DUENDE", (Robert Shepherd).
Aucun placement n'est requis, car le #1 est arrivé en 6^e position (la dernière).
Le #1 doit se qualifier pour les bris d'allure survenus dans des courses consécutives sur une piste rapide.
L'entraîneur en a été avisé.
Rien d'autre à signaler.
4. Rien à signaler.
5. Rien à signaler.
6. **Enquête** au sujet du #8, "FLASH IT TO WINIT", (Antonio Vecchio), susceptible de ne pas avoir pris un bon départ.
Le #8 avait dépassé le poteau des remboursements lorsque le juge au départ a relâché le peloton.
Il n'avait pas d'équipement brisé et est réputé avoir pris un bon départ.
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/vEwMCII3B3I>
7. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Rien à signaler.

Réclamations :

Aucune